



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° AGRI-TH-03

Pré-refroidisseur de lait

1. Secteur d'application

Agriculture.

2. Dénomination

Installation d'un pré-refroidisseur de lait dans une exploitation agricole laitière, entre l'installation de traite et le tank à lait (refroidisseur de lait en vrac à la ferme).

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Installation réalisée par un professionnel.

Pré-refroidisseur de lait validé par le Comité Technique dédié et composé du Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CNIEL), de l'Institut de l'Élevage et du GIE Lait-Viande Bretagne, et dont la performance énergétique mesurée est supérieure ou égale à 35 % d'économie électrique sur la consommation du tank à lait.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Production annuelle laitière de l'exploitation agricole (en litres) x 0,114 (kWh cumac/litre)